

## SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE

# Le gouvernement interpellé

Le Sénat a invité le gouvernement, lors d'une séance d'interpellation, à s'expliquer sur la situation socioéconomique qui prévaut actuellement dans le pays. Sous la conduite du Premier ministre,

Anatole Collinet Makosso, cinq ministres se sont prononcés sur la redevance audiovisuelle, mais aussi sur la construction des infrastructures routières et électriques, la desserte en eau potable, la

consommation de boissons frelatées, les taxes imposées sur les produits non-ligneux et l'utilisation des ressources générées par les passeports.

[Page 16](#)

## PRÉSIDENTIELLE 2026

## La Force publique se mobilise



Le général de division Guy Blanchard Okoï

Dans la perspective de l'élection présidentielle de mars 2026, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoï, a lancé le 15 décembre, en sa qualité de coordinateur du groupe d'anticipation stratégique, la conférence initiale de planification des engagements de la Force publique.

La rencontre qui réunissait les commandants des différentes zones militaires de défense, les contrôleurs opérationnels, les commandants des secteurs opérationnels et officiers a pour objectif d'évaluer la situation sécuritaire nationale et internationale, en vue d'une planification opérationnelle et administrative cohérente pour anticiper les besoins liés à la sécurisation intégrale du scrutin présidentiel.

[Page 5](#)

## Dave Mafoula annonce sa candidature



Dave Mafoula

Candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021, l'opposant a indiqué, dans un discours prononcé devant ses militants et sympathisants, ne pas être seulement candidat de son parti, mais celui des milliers de Congolais, notamment la jeunesse qui espère voir le pays

renaître pour restaurer leur dignité, se libérer des chaînes de la misère et de l'injustice. « En mars 2026, le Congo pourra enfin se relever. Et c'est ensemble, unis et déterminés, que nous écrirons cette nouvelle page de notre histoire », a déclaré Uphrem Dave Mafoula

[Page 4](#)

## ASSAINISSEMENT URBAIN

## Le Japon offre des équipements à la mairie de Pointe-Noire

Le chargé d'Affaires par intérim de l'ambassade du Japon, Maekawa Hidenobu, a officiellement remis, le 12 décembre au nom de son gouvernement, un don d'engins et équipements à la mairie de Pointe-Noire, en présence du ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé.

Composé, entre autres, de chargeurs, de niveleuses Komatsu et des compacteurs de marque Sakaï, ce don a pour but d'améliorer l'accès aux services sociaux de base grâce au renforcement et à l'assainissement du réseau routier de la ville de Pointe-Noire. Il témoigne de l'engagement de la politique japonaise du développement de l'Afrique, dans le cadre du processus de la Ticad.



Une vue des engins réceptionnés

[Page 15](#)

## Editorial Voiries urbaines

[Page 2](#)

## ÉDITORIAL

### Voiries urbaines

**A**Brazzaville, des efforts sont perceptibles sur le traitement des nids-de-poule qui jonchent de nombreuses avenues. Ils ne sont cependant pas suffisants car la tâche des services chargés d'exécuter ces travaux est immense au regard de la dégradation avancée de plusieurs tronçons routiers de la capitale.

En lieu et place du bitume, plus couteux, l'utilisation des pavés apporte une solution que l'on souhaite pérenne, à condition que les techniciens donnent le meilleur d'eux-mêmes. Malheureusement, à certains endroits, les périphériques réaménagés n'offrent pas cette garantie de durabilité.

Alors que la crise économique qui frappe durablement le Congo est loin d'être résorbée, gérer à bon escient les budgets débloqués pour la réhabilitation des voiries urbaines de nos principales agglomérations suppose de faire preuve de vigilance à tous les échelons de la hiérarchie.

C'est le lieu d'interpeller les services habilités afin qu'ils exercent les contrôles techniques nécessaires tout au long du processus de construction de ces ouvrages publics. D'une manière générale, sécuriser les voies de communication permet de consolider l'activité socioéconomique (pour ne parler que de ce secteur) par la libre circulation des personnes et des biens.

Dans un pays où l'économie informelle tient une place de choix dans les échanges quotidiens, investir dans la route permet au petit entrepreneur du coin de gagner du temps, et mieux d'apprendre à voler de ses propres ailes.

**Les Dépêches de Brazzaville**

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)**

Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

#### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

#### RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

#### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula

**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

**Service Économie :** Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## MÉDIAS

### Le CSLC annonce la création d'un fonds d'appui à la presse

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), organe de régulation des médias, Médard Milandou, a annoncé, le 12 décembre au cours d'une communication, la création d'un fonds dédié au soutien aux organes de presse.

La première sortie du nouveau président du CSLC a mobilisé les responsables des médias et une kyrielle de professionnels de la plume et du micro. Une occasion pour lui de présenter cette institution composée d'un bureau exécutif de trois membres, à savoir le président, le vice-président et le secrétaire comptable. La structure, a-t-il précisé, est animée par huit techniciens appelés hauts-conseillers qui exercent les fonctions de présidents des commissions, pour les uns, et de rapporteurs de commissions, pour les autres.

S'adressant aux professionnels des médias, le président du CSLC a annoncé quelques innovations en perspective, susceptibles d'apporter un soulagement aux organes de presse et aux journalistes. En premier, il a cité la création sous peu d'un fonds spécial d'appui à la presse. Une commission de fait sera mise en place pour étudier les modalités de son attribution.

« Conformément à ses attributions, le CSLC veille à la répartition égalitaire des aides de l'Etat entre les entreprises publiques et privées. A propos de cette aide, nous savons tous que le gouvernement a décidé de constituer un fonds d'appui à la presse sur la base de la redevance audiovisuelle. Une réflexion sera menée entre le conseil, le ministère de la communication et les associa-



*Une vue des responsables des médias et de quelques journalistes lors de la cérémonie Adiac tions œuvrant dans le domaine de la communication afin de définir les mécanismes et les critères d'octroi de ce fonds lorsqu'il sera mis en place », a précisé Médard Milandou.*

#### La carte de presse sera délivrée aux journalistes

Confrontés souvent à des sérieuses difficultés dans la collecte des informations, la CSLC tient à changer la donne. Le régulateur a donc annoncé la délivrance prochaine de la carte de presse aux professionnels des médias afin de leur faciliter la tâche dans la collecte de l'information sur le terrain.

« Le CSLC vient de relancer la campagne d'attribution de la carte de presse, pour faciliter aux journalistes l'accès aux lieux de meetings et autres événements à caractère électoral. Les directeurs des mé-

dias et les journalistes indépendants sont priés de se rapprocher du secrétariat général pour les plus amples informations », a renchérit le président du CSLC.

L'option prise vise à garantir aux professionnels des médias l'accès aux sources d'informations afin qu'ils assurent la bonne couverture de l'élection présidentielle qui va se tenir dans trois mois.

Evoquant la percée fulgurante des médias en ligne et des réseaux sociaux dans la sphère médiatique au Congo, le régulateur, conscient de leur importance, estime que ce secteur mérite son attention particulière pour qu'il soit régulé. Il a ainsi exhorté les professionnels des médias à faire preuve de responsabilité et d'esprit républicain dans l'exercice de leur métier.

**Firmin Oyé**

#### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

#### RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

#### SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

#### PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

#### INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,

Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

#### ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

#### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga

**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

#### COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

#### LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

#### INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

#### LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

#### MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

#### CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

#### ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale [www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse

**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

**FÉDÉRATION PCT-EUROPE**

# Campagne d'adhésion et de cotisation spéciale

En prélude du sixième Congrès du parti présidentiel, Guy Elenga, président de la fédération PCT-Europe, membre du comité central, a convoqué les Comités Île-de-France et Nord-Ouest à participer à une session inaugurale officielle

Dimanche 14 décembre, dans une des salles de l'Espace Hermès de la Cité Joly, dans le douzième arrondissement de Paris, sous la présidence d'Anatole Guy Elenga, les anciens et nouveaux militants se sont retrouvés pour marquer une nouvelle étape dans l'organisation, la structuration et le rayonnement des organes du PCT en Europe. Commis à la modération de cette session inaugurale, Dhordain Ndengue, secrétaire chargé de l'organisation et de la mobilisation du Comité ÎDF, a présenté l'objectif des travaux du jour et l'articulation par laquelle la présidence de la session entendait les mener.

De ce fait, Jean Jacques Pambo, président du comité ÎDF, personnalité-hôte recevant les militants venus à cette rencontre, a prononcé son mot de bienvenue.

Anatole Guy Elenga lui a succédé pour clore les allocutions d'usage avant de donner la parole aux présidents des deux nouveaux comités pour lesquels le règlement intérieur de la session inaugurale avait été adopté au préalable.

Dans une salle comble prise d'assaut dès le début des travaux, lors du décompte de la campagne d'adhésion, le prési-

dium a annoncé avoir enregistré vingt-trois fiches synonymes de vingt-trois nouveaux adhérents au PCT à qui des insignes ont été remis respectivement.

C'est en leur présence que les travaux se sont poursuivis sous l'œil bienveillant de Fabien Bakote, membre du comité central du PCT. Tout au long du déroulement de la session, il a apporté de multiples contributions.

La séance de la cotisation spéciale dans le cadre de l'organisation du sixième congrès du PCT a constitué un des temps forts de l'implication des militants.

Parmi celles et ceux qui ont effectué cet acte militant, Armand Rémy Ballou-Tabawe, ministre conseiller de l'ambassade de la République du Congo en France, s'est rendu sur place.

En prenant en compte l'ensemble des cotisations à la veille de la clôture au niveau national, la somme déjà recueillie porte la cagnotte de la Fédération PCT-Europe à 6640 euros.

Ces travaux ont été ponctués par la lecture de deux motions de soutien et de l'appel à candidature de Denis Sassou N'Gesso.

Dans la première motion lue par Chris Bete Siba, les participants à la session inaugurale ont exprimé leur soutien total



Vue partielle de la session inaugurale PCT-Europe 14 décembre 2025 DR

et inconditionnel à Denis Sassou N'Gesso, président du Comité central du PCT, président de la république.

Dans la deuxième lue par Michèle Sambot, ils ont renouvelé leur confiance totale et leur engagement à Pierre Moussa, Secrétaire général du PCT.

Après la lecture par Juste Prudence Oko du texte de l'appel à candidature à l'élection présidentielle de mars 2026, les membres de la Fédération PCT-Europe ont demandé avec déférence au président du Comité central de leur parti de faire acte de candidature à la prochaine élection présidentielle de mars 2026 en Répu-

blique du Congo, prenant le ferme engagement de soutenir leur champion et lui assurant par la suite une victoire éclatante dès le premier tour.

Avant de clore les travaux, Jean Bastien Makoundou, président de la Commission de contrôle et d'évaluation Fédération PCT-Europe, a salué l'esprit de camaraderie ayant permis de mener à bien le déroulement de ces travaux.

À son tour, Anatole Guy Elenga, président du présidium, a déclaré clos les travaux de la session inaugurale sur une note d'espérance. « Merci ! La marche continue. Après la mise en place de deux Comités, soyez

rassurés pour la mise en place des trois restant. Nous venons de vivre un moment d'échanges constructifs. Unis, nous pouvons constituer une vraie force de proposition digne d'un véritable vivier de ressource humaine à faire valoir depuis la France vers notre pays d'origine dans le cadre du rôle actif à jouer dans la vie politique nationale », a-t-il confié visiblement heureux d'avoir réussi cette rencontre avec des militants en ordre de bataille pour le respect militant vers le sixième congrès de leur parti.

**Marie Alfred Ngoma**

**DRD**

## Les bureaux des « femmes dynamiques » intronisés à Makélékélé et Baongo

La présidente nationale de l'organisation des femmes dynamique (OFD) de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Rasheda Locko Ondaye, accompagnée de certains cadres du parti, a installé, le 13 décembre, les membres des bureaux exécutifs de l'OFD du premier et deuxième arrondissement de Brazzaville ( Makélékélé et Baongo).

Composés de neuf membres chacun, les deux bureaux ont pour mission de faire vivre la DRD dans leurs quartiers respectifs. À travers leur rôle bien définis, ces femmes ont promis de valoriser et promouvoir l'idéologie de ce parti dans ces deux arrondissements qu'elles considèrent comme leur fief.

Dans son intervention, Rasheda Locko Ondaye a lancé un appel à l'unité et à l'engagement des femmes de la DRD. Selon elle, la femme est le moteur de la société. Au nom du parti, elle a encouragé le dynamisme des femmes membres de leur



Quelques membres de l'OFD après leur intronisation Adiac

organisation tout en les invitant à redoubler d'efforts, dans la solidarité, pour le développement du parti.

« Nous sommes réunis pour donner vie à ce qui nous est cher, l'OFD, colonne verticale de la DRD. Soyez fières et déterminées car le Congo nouveau ne se construira pas sans vous mais plutôt avec vous et grâce à vous », a-t-elle déclaré.

La présidente de l'OFD a rappelé que le président de leur parti, Hellot Matson Mampouya, s'engage à redonner au DRD ses lettres de noblesse.

**Rude Ngoma**

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

# Dave Mafoula annonce sa candidature

Le président du parti politique de l'opposition Les Souverainistes (LS), Uphrem Dave Mafoula, a annoncé le 13 décembre à Brazzaville sa candidature à l'élection présidentielle de mars 2026, la plaçant « sous le signe d'un nouveau départ vers la justice, la vérité et la renaissance du Congo. »

Candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021, Dave Mafoula a déclaré sa candidature à la presse dans un long discours prononcé en présence de nombreux militants et sympathisants de son parti.

*« Je place ma candidature sous le signe d'un nouveau départ, un départ vers la justice, la vérité et la renaissance de notre Nation... Je ne suis pas seulement le candidat de mon parti ; je suis le candidat de ces milliers de Congolais qui, chaque jour, gardent au cœur l'espoir de voir leur pays renaître, voir enfin leur dignité restaurée, voir leur jeunesse libérée des chaînes de la misère et de l'injustice », a-t-il lancé.*

Selon lui, le Congo n'est pas condamné et son avenir n'est pas prisonnier du passé. Les Congolais ont la responsabilité et le devoir historique de mettre fin à l'expérience de ces quarante années et de tracer une route nouvelle, lumineuse, pour leur Nation. »



Dave Mafoula/DR

*En mars 2026, le Congo pourra enfin se relever. Et c'est ensemble, unis et déterminés, que nous écrirons cette nouvelle page de notre histoire », a dit Dave Mafoula.*

Il a indiqué que le prochain scrutin présidentiel représente une étape où les principes de liberté, de responsabilité démocratique et de transformation pro-

fonde peuvent être réaffirmés, ajoutant qu'il s'agit des conditions indispensables à la refondation durable de l'État et à la restauration de la confiance des Congolais. Poursuivant son propos, le président du parti LS a fustigé la gestion du pouvoir actuel. Il s'est dit prêt à rétablir une démocratie apaisée et crédible et à assurer une redistribution équitable

de la richesse nationale.

*« Notre pays a besoin d'une République nouvelle, fondée sur la souveraineté populaire et la maîtrise collective de son destin. Les crises accumulées, l'usure des institutions, l'absence de vision durable... affaiblissent l'État. Elles ont fragmenté le vivre-ensemble, épuié la confiance civique et*

*limité la capacité de la nation à exercer pleinement sa liberté d'action. Dans ces conditions, la refondation républicaine ne relève plus d'un choix, mais d'une nécessité stratégique pour restaurer l'autorité publique, préserver l'unité nationale et garantir la continuité de l'État », a-t-il renchéri.*

Pour Dave Mafoula, un nouveau départ institutionnel s'impose en s'appuyant sur une Constitution rénovée, mieux adaptée aux enjeux contemporains, capable d'assurer une séparation réelle des pouvoirs, une justice indépendante et un fonctionnement institutionnel stable.

La modernisation du cadre juridique permettra, pense-t-il, de prévenir les dérives qui ont affaibli l'État, de réhabiliter la primauté de l'intérêt général et d'établir des contre-pouvoirs efficaces garantissant la transparence, la responsabilité et la pérennité du système républicain.

*Parfait Wilfried Douniamana*

## MOUYONDZI

## 1500 nouveaux adhérents au PCT

Le nombre de militants du Parti congolais du travail (PCT) à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, a augmenté avec l'adhésion de 1500 nouveaux membres qui ont nouvellement intégré les rangs de ce parti politique lors d'une cérémonie du port d'insignes et de symboles sous la houlette de la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, membre du bureau politique et marraine de l'évènement.

Pour l'ensemble de nouveaux adhérents au PCT à Mouyondzi, c'est un rêve qui vient de se réaliser de servir ce parti qui, à l'orée de son Congrès et de la présidentielle en mars prochain, est engagé dans une dynamique de redynamisation de ces organes de base.

*« Nous nous étions fixé l'objectif de totaliser 10 000 adhérents d'ici le Congrès. L'objectif est déjà atteint parce que nous avons une liste d'attente de plus de 600 nouveaux membres qui se sont inscrits aujourd'hui.*

*En continuant la campagne, d'ici la fin de l'année, nous allons atteindre ce chiffre », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de ses collègues du parti et près*



Les membres du PCT lors de cérémonie du port d'insignes et symboles par les nouveaux adhérents/DR

de trois mille personnes ayant pris d'assaut le jardin public de la localité où s'est tenu l'évènement.

Selon elle, Mouyondzi est un bastion du PCT avec plus de

6000 membres actifs, 1500 nouveaux adhérents, des "Mbongui-PCT" installés par les militants dans chacun des 61 villages du district. En plus de cela, le comité PCT Mouyondzi

compte 86 sections.

Par la même occasion, un appel a été lancé pour que le président Denis Sassou N'Gesso fasse acte de candidature à la présidentielle de mars 2026. «

*A Mouyondzi, c'est d'abord le PCT qui fera élire le président de la République », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.*

*Rominique Makaya*

## PRÉSIDENTIELLE 2026

# La force publique prête à sécuriser le scrutin

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, a lancé le 15 décembre à Brazzaville, en sa qualité de coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique (GAS), la conférence initiale de planification des engagements de la force publique en prévision du scrutin de mars 2026.

La rencontre qui s'est achevée le 16 décembre a réuni les membres du groupe d'anticipation stratégique, notamment les commandants des différentes zones militaires de défense, les contrôleurs opérationnels, les commandants des secteurs opérationnels, les officiers et quelques invités de marque.

Elle vise à initialiser une planification opérationnelle et administrative, centralisée, cohérente et conforme aux impératifs stratégiques de l'élection présidentielle 2026. Il s'agit d'évaluer la situation sécuritaire internationale et nationale et d'apprécier les effets et incidences particulières sur la conduite du scrutin ; de finaliser les opérations administratives relatives au vote anticipé ; de valider les paramètres fondamentaux du concept de sécurisation du scrutin présidentiel ; d'identifier, quantifier, hiérarchiser et prioriser les besoins majeurs nécessaires à la couverture intégrale du scrutin.

« Je salue ici le niveau d'implication et d'engagement de tous nos échelons de coman-



dement dans l'atteinte des premiers objectifs concernant les activités pré-électorales au sein

de la force publique, notamment sur le plan administratif et des ressources humaines,

l'inscription des personnels et des agents sur les listes électorales et l'élaboration du plan

de cadrage visant à définir les modalités du vote anticipé en étroite collaboration avec la Direction générale des affaires électorales », a souligné le chef d'état-major, le général de division Guy Blanchard Okoï. Sur le plan opérationnel, il a rappelé l'élaboration d'une directive relative à la sécurisation de l'élection présidentielle de mars 2026.

Selon le coordonnateur de la commission d'organisation, le général de brigade François Ossele, la planification se fera en plusieurs étapes avec une planification initiale qui permettra de concevoir tous les documents initiaux d'orientations, aussi bien au niveau administratif qu'opérationnel. « Au cours de l'année 2026, fin janvier et début février, nous allons organiser une deuxième conférence finale qui nous donnera l'occasion d'approuver tous les plans qui seront faits à ce niveau, c'est-à-dire, clore le processus avant que nous nous engagions dans la phase d'exécution », a-t-il confié.

**Guillaume Ondze**

## ARRÊT SUR IMAGE



L'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, en séjour à Oyo, a visité le musée Kiébé-Kiébé Ngol'odoua le 14 décembre 2025.

## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

# Kaani Assistance alerte sur les difficultés de collecte des données

L'organisation non gouvernementale Kaani Assistance a présenté, le 12 décembre à Brazzaville, son rapport consacré aux violences basées sur le genre (VBG). Réalisé durant le mois de novembre, dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, ce document met en lumière la persistance et l'augmentation des violences, mais aussi les obstacles majeurs liés à leur documentation.

Intitulée « Visibiliser et documenter les violences faites aux femmes en République du Congo », l'étude offre un aperçu de la réalité quotidienne des survivantes, des difficultés rencontrées par les acteurs de prise en charge et des initiatives en cours. Elle a été menée en collaboration avec la police judiciaire, des hôpitaux de Brazzaville et le Programme national de lutte contre les violences basées sur le genre.

Selon le rapport, les équipes de Kaani Assistance dirigées par la coordinatrice Luce Bénédicte Gangoue et sa collègue Franche Orchidée Malandra ont fait le terrain pour recueillir les informations. Elles constatent que les victimes sont confrontées à plusieurs défis tels que le manque régulier de kits de prise en charge, absence de suivi psychologique, obstacles administratifs et opérationnels.

La plateforme déplore également une hausse notable des cas de violences en 2025, comparativement aux années 2023 et 2024. Les causes relevées comprennent la précarité économique, les inégalités de



Les participants à la cérémonie de présentation du rapport Adiac

genre, le poids des traditions, la faible sensibilisation des communautés et la banalisation des violences.

*« L'idée consiste à présenter une partie de la situation et inviter les acteurs à travailler de concert afin de faciliter la réduction des cas de violences. Les cas de viols augmentent parce que certaines femmes sont encore ignorantes et ont du mal à dénoncer ce qu'elles subissent », a expliqué Luce Bénédicte Gangoue.*

## Des violences massives mais invisibles

Sa collègue a abondé dans le même sens pour appeler à une action collective renforcée. Selon elle, les violences basées sur le genre restent insuffisamment déclarées, notamment en raison de la stigmatisation, de la peur des représailles et de l'absence d'un système harmonisé de collecte et de traitement de l'information. Cette invisibilité statis-

que limite l'élaboration de réponses adaptées et efficaces. Pour pallier ces insuffisances, Kaani Assistance a lancé sur son site un sondage en ligne visant à recueillir davantage d'informations auprès des citoyennes et citoyens. L'étude poursuit quatre objectifs principaux à savoir la documentation des violences faites aux femmes à Brazzaville ; la publication des données disponibles pour renforcer la transparence ; la possibilité

de donner la parole aux survivantes et la consolidation de la collaboration entre les organisations de la société civile, la police, les structures de santé et le Programme national de lutte contre les VBG.

En termes de recommandations, Kaani souhaite la mise en place d'un mécanisme national de coordination des données, le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la prise en charge, le développement d'espaces sécurisés pour l'accueil et l'orientation des victimes, l'amélioration du système de suivi, d'orientation et de référencement ainsi que le renforcement des actions de prévention et de sensibilisation auprès des communautés. Pour Kaani Assistance, ce rapport constitue « un point de départ et un appel à une action collective renforcée ». L'organisation estime que seule une collaboration étroite entre institutions publiques, organisations de la société civile et communautés permettra d'améliorer la protection des femmes et de lutter durablement contre les violences basées sur le genre au Congo.

Rude Ngoma

## SANTÉ PUBLIQUE

# 20000 patients vivant avec le VIH courrent le risque d'arrêt de traitement

Le Comité de coordination national (CCN) au Congo, spécialisé dans la gestion du Fonds mondial de lutte contre les maladies infectieuses (sida, tuberculose et le paludisme) sollicite l'achat des médicaments antirétroviraux, antituberculeux et antipaludéens par les autorités congolaises afin d'éviter l'arrêt du traitement des patients l'année prochaine.

Au total, 20000 patients vivant avec le VIH et 4000 patients tuberculeux n'auront pas de traitement en 2026, a alerté le comité lors de la cérémonie de restitution de la mission du Fonds mondial au Congo.

Le gestionnaire du portefeuille principal pour le Congo, Togo et le Bénin, Eplakessi Kouadjani, a souligné la présence des épidémies au Congo, l'augmentation du taux du VIH dont les jeunes sont la couche la plus exposée. Malgré les 100% du taux de traitement de tuberculose au Congo, les données soulignent 83000 décès.

C'est ainsi qu'il a insisté sur le traitement de la mère et l'enfant, les financements de la santé ainsi que la mobili-

sation des ressources avec le secteur privé, les créanciers et bien d'autres. La présidente du CCN, Esmo Valérie Maba Moukassa, a félicité dans son mot de circonstance l'appui technique et financier du Fonds mondial dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. « Grâce au plaidoyer soutenu de l'équipe pays du Fonds mondial, le Congo bénéficiait d'un don de 90

millions d'euros pour 2024 à 2026. Ces subventions ont permis d'atteindre des niveaux satisfaisants pour les indicateurs de santé relatifs aux trois pandémies », a rappelé Esmo Valérie Maba Moukassa.

Elle a invité ces membres à veiller à ce que cette progression ne soit pas interrompue car il leur est nécessaire de relayer cette information. « Nous, représentant de la

société civile, saisissons cette occasion pour lancer une alerte sur l'état de santé des Congolais. Si notre appel n'est pas entendu et que les subventions du Fonds mondial venaient à être réduites, nous serions contraints d'envisager des actions de mobilisation afin de faire valoir nos préoccupations », a-t-elle promis.

Le gestionnaire du Fonds mondial au Congo, Lionel Ca-

ruana, a insisté de son côté sur la bonne gouvernance, la mobilisation des fonds pour 2027-2029 et le dépistage. En ce qui concerne les défis, ils portent sur la rupture de stocks, la prise en charge pédiatrique, l'élaboration du document stratégique et normative, le renforcement des capacités des gestionnaires de produits de santé.

En vue de lever ces obstacles, il est recommandé, entre autres, de renforcer la coordination et la surveillance régulière des stocks, l'harmonisation institutionnelle, la diffusion des outils et l'élaboration du plan de pérennisation des équipements.

Lydie Gisèle Oko

**« Nous, représentant de la société civile, saisissons cette occasion pour lancer une alerte sur l'état de santé des Congolais. Si notre appel n'est pas entendu et que les subventions du Fonds mondial venaient à être réduites, nous serions contraints d'envisager des actions de mobilisation afin de faire valoir nos préoccupations »**

## CONFÉRENCE DES JEUNES LEADERS

# La JCI-Congo honorée au congrès mondial de Tunis

La Jeune chambre internationale Congo (JCI-Congo) a reçu le prix spécial lors du congrès mondial de l'organisation tenu récemment à Tunis, en Tunisie, à titre d'encouragements pour de multiples actions qu'elle mène au niveau national.

Le congrès mondial de la Jeune chambre internationale (JCI) a réuni plus de 5000 délégués venus des cinq continents. Conduite par son président, Théophane Saint Amour Maloumbi-Nganga, la délégation congolaise a fait une sortie remarquable lors de ces assises.

A travers des assemblées générales, ateliers de formation et sessions stratégiques, la JCI-Congo a confirmé son engagement en faveur de l'élosion d'un leadership juvénile responsable, capable de produire un impact positif dans la société.

Ainsi, pour son ménagement au plan national, la JCI-Congo a obtenu deux reconnaissances internationales. De plus, son résident national a été élu conseiller AMDEC 2026, rejoignant ainsi le bureau mondial de la JCI, une position stratégique qui renforcera, vraisemblablement, la voix du Congo dans la gouvernance internationale de l'organisation.

Théophane Saint Amour Maloumbi-Nganga a aussi été élevé au rang de sénateur JCI, devenant ainsi membre à vie de l'organisation. Cette distinction honoraire témoigne du rôle majeur qu'il joue dans la promotion des valeurs de la JCI et du développement du leadership au Congo. S'exprimant à chaud à l'issue de cette session, le président national de la JCI-Congo a exhorté les jeunes à travailler avec détermi-



Le président de la JCI-Congo lors des assises à Tunis/DR

**« Cette reconnaissance n'est pas seulement la mienne, elle est celle de toute la jeunesse congolaise qui croit en son potentiel, et s'engage pour un avenir meilleur. Nous continuerons à travailler pour que le Congo soit un acteur incontournable dans la dynamique mondiale du leadership citoyen. La JCI Congo continue de démontrer que le leadership congolais a toute sa place sur la scène mondiale, en inspirant la jeunesse et en contribuant aux changements positifs durables »**

Firmin Oyé

## ZLECAF

## L'Afrique parle sur l'intégration commerciale pour changer d'échelle économique

Réunis à Marrakech pour la deuxième édition du Forum des affaires de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), décideurs publics et acteurs économiques ont réaffirmé une conviction centrale : l'intégration commerciale du continent est devenue un impératif stratégique pour le développement de l'Afrique.

À cette occasion, le secrétaire d'État marocain chargé du Commerce extérieur, Omar Hajira, a souligné le rôle structurant de la ZLECAF dans la transformation économique africaine, en particulier pour le secteur privé. « La ZLECAF constitue l'un des projets les plus ambitieux sur lesquels l'Afrique mise pour stimuler sa croissance », a déclaré Omar Hajira devant seize ministres africains et plus de trente délégations venues de l'ensemble du continent.

Pour Rabat, qui se positionne comme un hub économique entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, l'enjeu est autant continental que stratégique. Avec un marché potentiel de 1,3 milliard d'ha-

bitants et un PIB cumulé estimé à 3 400 milliards de dollars, la ZLECAF représente un changement d'échelle inédit. Elle ambitionne de corriger une anomalie structurelle : le faible niveau du commerce intra-africain, qui représente moins de 17 % des échanges du continent, contre plus de 60 % en Europe. En levant

point clé : les principaux bénéficiaires de la ZLECAF seront les entreprises privées africaines. PME industrielles, acteurs de l'agroalimentaire, de la logistique, des services ou encore des industries extractives transformées localement sont appelés à devenir les moteurs de cette intégration. Le forum de Marrakech

progressivement les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires, tout en protégeant les industries sensibles et en accompagnant les économies les plus vulnérables. L'objectif affiché est double : stimuler les échanges intra-africains et réduire la dépendance structurelle du continent aux importations de produits ma-

lité entre grandes puissances. Pour l'Afrique, elle offre l'opportunité de parler d'une seule voix commerciale, de renforcer son pouvoir de négociation et d'attirer davantage d'investissements productifs. Toutefois, les défis restent considérables : harmonisation des normes, modernisation des infrastructures, facilitation des échanges, financement des entreprises et stabilité politique. Le message de Marrakech est clair : sans une appropriation forte par les États et le secteur privé, la ZLECAF restera un potentiel inexploité. Mais si elle est pleinement mise en œuvre, elle pourrait devenir l'un des piliers du développement économique africain au XXI<sup>e</sup> siècle.

Noël Ndong

**« La ZLECAF constitue l'un des projets les plus ambitieux sur lesquels l'Afrique mise pour stimuler sa croissance »**

progressivement les barrières tarifaires et non tarifaires, l'accord vise à créer des chaînes de valeur régionales capables de soutenir l'industrialisation africaine.

Omar Hajira a insisté sur un

se veut ainsi une plateforme de mise en relation, de partage d'opportunités concrètes et de construction de partenariats Sud-Sud. Signé en mars 2018 à Kigali, l'accord de la ZLECAF vise à réduire

nufacturés.

Sur le plan géoéconomique, la ZLECAF s'inscrit dans un contexte mondial marqué par la fragmentation des chaînes de valeur, la montée du protectionnisme et la riva-

# LA BONNE REGLE POUR L'ELABORATION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT EXERCICE 2024

Il est nécessaire d'exposer que ce qui va suivre est fait, par devoir de mémoire et aussi parce que la conjoncture s'y prête (le parlement est en train d'examiner le projet de budget de l'exercice 2024 dans un contexte de crise et de lutte contre les antivaleurs). Les dispositions résumées des textes en vigueur nous enseignent que les Lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'Etat, compte tenu d'un équilibre économique et financier qu'elles définissent.

Elles précisent que les lois suivantes ont le caractère de Lois de finances : la Loi de finances de l'année ; les lois rectificatives ; la loi de règlement.

La Loi de finances de l'année prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire entraînant des charges nouvelles ne peuvent être votées ou signées tant que ces charges n'ont pas été prévues, évaluées et autorisées dans les conditions définies par la Loi. Les plans et lois de programme approuvés par le parlement et définissant les objectifs à long terme, ne peuvent donner lieu à des engagements de l'Etat que dans les limites déterminées par des autorisations de programme votées dans des conditions fixées par la loi.

Les dispositions légales indiquent que seules les lois rectificatives de finances peuvent, en cours d'année, modifier les dispositions de la Loi de finances de l'année.

La loi de règlement constate les résultats financiers de chaque année et approuve les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances complétée, le cas échéant, par les lois rectificatives.

La Loi de finances de l'année autorise la perception des ressources publiques ; elle évalue le montant des ressources d'emprunts ; elle autorise la perception des impôts affectés aux collectivités et aux établissements publics ; elle fixe pour le budget général les prévisions de recettes et de dépenses ; elle autorise les opérations des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor ; elle regroupe l'ensemble des autorisations de programme assorties de leur échéancier ; elle arrête les données générales de l'équilibre financier ; elle peut enfin comporter des dispositions diverses d'ordre financier.

## Le projet de Loi de finances de l'année est accompagné :

D'un rapport sur la situation économique et financière, les résultats connus et les perspectives, d'annexes explicatives faisant connaître le coût des services votés antérieurement et celui des mesures nouvelles qui justifient les modifications proposées au montant antérieur des services votés, notamment les crédits afférents aux créations,

suppressions et transformations d'emplois ; d'un tableau des effectifs par catégories, grades et imputations budgétaires, des personnels payés sur le budget de l'Etat, d'un rapport sur l'exécution des opérations d'investissement et d'équipement pendant l'année écoulée et indiquant l'échelonnement sur les années futures des paiements résultant des autorisations de programme votées ; d'un rapport sur l'activité des services intéressés pendant l'année écoulée et sur les programmes de fonctionnement et d'investissement prévus pour le prochain exercice (en ce qui concerne les budgets annexes) ; de la liste des comptes spéciaux du Trésor faisant apparaître le montant des recettes, des dépenses, des découverts prévus pour ces comptes ; de la liste des taxes parafiscales.

La Loi de finances de l'année fixe le montant maximum de l'ensemble des avances provisoires de trésorerie susceptibles d'être consentis sur les disponibilités du Trésor aux collectivités locales ou aux organismes publics ou d'intérêt publics, ainsi que le plafond à l'intérieur duquel la garantie de l'Etat peut être accordée aux emprunts contractés par les entreprises, collectivités ou établissements publics, coopératives, associations d'utilité publique, entreprises privées poursuivant un but d'intérêt général.

A regard de la synthèse ci-dessus, que pouvons-nous retenir et dire ?

Que pouvons-nous retenir et dire sinon confirmer que dans notre pays, nous disposons d'un cadre de travail pour mener avec rigueur les missions qui nous incombent sur le plan de la gouvernance financière.

Au moment où le Parlement s'attelle à l'examen du projet de budget de l'année de 2024, il est utile de suggérer que les élus du peuple qui y siègent s'entourent de certaines garanties dont les éléments cités ci-dessus devant nécessairement accompagner le document mis à leur disposition.

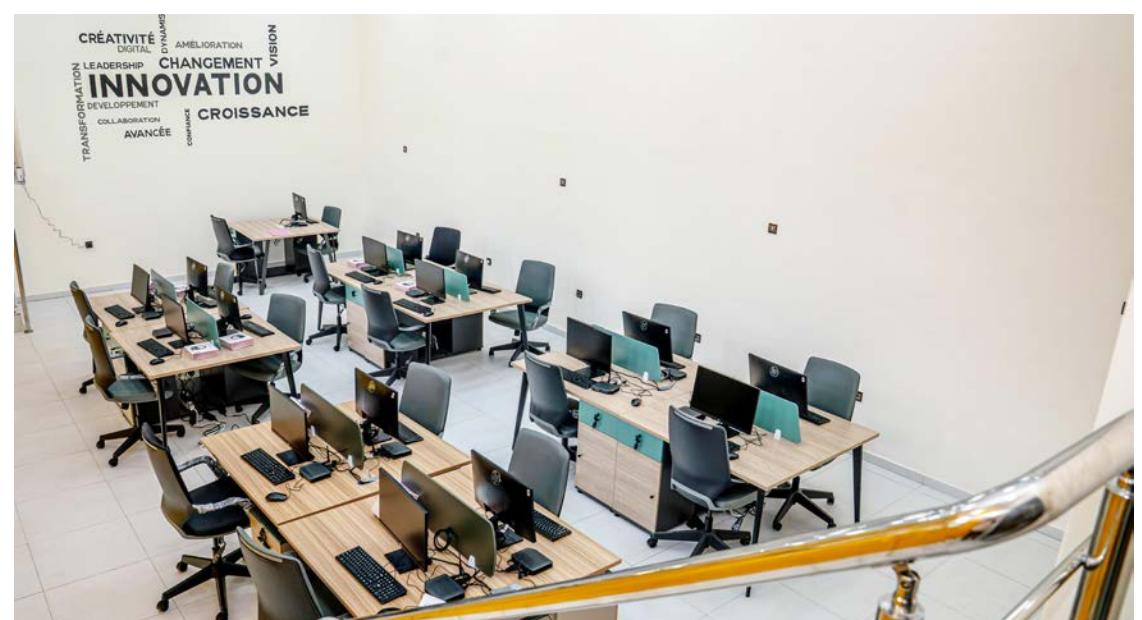
Telle est notre manière générale de voir.

Telle est notre contribution.

**Emile-Aurélien BONGOUANDE**

## À BRAZZAVILLE, MTN CONGO MODERNISE LA CITÉ SCIENTIFIQUE POUR RENFORCER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Un nouveau cap vient d'être franchi pour la recherche scientifique congolaise, ce 12 décembre 2025, à la Cité scientifique de Brazzaville, ex OROSTOM. À l'initiative du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, et avec l'appui de MTN Congo, à travers sa Fondation, trois espaces modernes dédiés à la recherche et à l'apprentissage ont été inaugurés : une bibliothèque rénovée, une salle de lecture et une salle multimédia équipée d'outils numériques de dernière génération.



Un nouveau cap pour la recherche scientifique congolaise. Cette inauguration intervient dans un contexte où l'accès à l'information scientifique et aux ressources numériques conditionne directement la qualité de la production intellectuelle et de l'innovation. Une réalité largement soulignée par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Rigobert Maboundou, pour qui la recherche ne peut se développer sans des conditions de travail adaptées aux usages contemporains.

« Le livre, l'ordinateur et la connectivité numérique sont aujourd'hui les moyens de travail du chercheur du XXI<sup>e</sup> siècle », a-t-il rappelé, insistant sur la nécessité de concilier savoir livresque et ressources numériques pour soutenir une recherche performante et durable.

### L'INDIST, au cœur de la diffusion du savoir scientifique

Structure de référence en matière de conservation et de diffusion du savoir, l'Institut national de documentation et d'information scientifique et technique (INDIST) bénéficie aujourd'hui d'infrastructures réhabilitées et modernisées. Héritière du CNDIST créé en 1997 sous l'impulsion de l'UNESCO, l'institution renoue avec sa vocation première : faciliter l'accès à l'information scientifique et accompagner la production de connaissances.

### Pour Jean Pierre Ngoma, directeur de l'INDIST, cette inauguration marque un tournant majeur.

« Cet espace numérique moderne va nous permettre de mieux valoriser les résultats de la recherche et de sécuriser les données scientifiques », a-t-il souligné, évoquant une responsabilité nouvelle dans la gestion et la transmission du savoir.

### La Fondation MTN, un engagement concret pour le capital humain

À travers ce projet, la Fondation MTN réaffirme son engagement en faveur du développement du capital humain, de l'innovation et de l'inclusion numérique. Avec la contribution de son partenaire technologique ZTE, elle investit dans des infrastructures pensées comme de véritables catalyseurs d'opportunités, au bénéfice des chercheurs,



des étudiants et des jeunes entrepreneurs.

« Ces espaces sont bien plus que des bâtiments. Ils traduisent notre ambition de faire de la République du Congo un acteur majeur de la recherche et de l'innovation en Afrique », a relevé Vanessa TSOUIMA, directrice exécutive de la Fondation MTN. Elle a rappelé par ailleurs que la connaissance constitue un levier central de la transformation digitale :

« Chez MTN Congo, nous croyons que la connaissance est le socle du développement durable et de l'économie numérique. »

### Des infrastructures modernes pensées pour l'usage

Salle multimédia, bibliothèque moderne, espaces de lecture, coin café, locaux techniques et sanitaires réhabilités : l'ensemble des infrastructures répond à des normes techniques exigeantes et privilégie des matériaux durables. Ces aménagements ont été conçus pour offrir un cadre de

travail fonctionnel, sécurisé et inspirant, propice à la collaboration, à l'apprentissage et à la création.

### Un partenariat public-privé tourné vers l'avenir

Revenant sur la genèse du projet, le ministre Rigobert Maboundou a confié que la décision de rebâtir ces espaces est née d'un choc personnel. Lors de ses premières visites de terrain, il a dit avoir été profondément marqué par l'état de dégradation avancée de la bibliothèque et de la salle multimédia, reflet, selon lui, de la place marginale longtemps accordée à la recherche scientifique et à l'innovation technologique.

Refusant de se résigner, il a alors fait le choix judicieux de solliciter un partenaire privé capable d'accompagner cette ambition. Une démarche audacieuse qui a conduit à la collaboration avec MTN Congo, afin de « réinventer ce lieu, lui redonner une âme », et d'offrir aux chercheurs un environnement à la hauteur de leur mission.

### Investir aujourd'hui pour préparer l'innovation de demain

Avec un investissement estimé à plus de 70 millions de francs CFA, la Fondation MTN contribue à la construction d'un écosystème scientifique et technologique plus solide, en cohérence avec les priorités nationales et les objectifs de développement durable.

« L'amélioration des conditions de travail des chercheurs est d'abord une affaire de volonté et d'engagement humain », a conclu le ministre, saluant l'implication de MTN Congo dans la réhabilitation de ces espaces devenus « un lieu sûr comme source du savoir et un cadre digne de la mission scientifique nationale ».

En accompagnant cette dynamique, MTN Congo confirme son rôle d'acteur engagé dans la transformation digitale du pays, convaincu que le progrès scientifique et l'innovation passent aussi par un accès équitable au savoir, aux outils numériques et aux compétences de demain.





## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

N° 008/MEH/PASEL/CI-2025



## RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE DU PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE (PASEL)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) un prêt pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et se propose d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de travail d'un Responsable administratif, financier et comptable (RAFC).

**1.Missions et principales taches**

Sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le Responsable administratif, financier et comptable aura pour entre autres missions et tâches :

- Appliquer et faire appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables, administratives et financières énoncées dans le manuel standard de procédures fiduciaires et dans les directives de la Banque mondiale ;
- Superviser le personnel administratif, financier et comptable directement sous sa responsabilité au sein de l'UGP notamment, le personnel administratif et comptable ;
- Gérer les ressources matérielles, humaines et financières du projet ;
- Renforcer les capacités des agents du Ministère de tutelle éventuellement désignés pour la mise en œuvre de la gestion administrative et financière du projet.

Spécifiquement, le Responsable Administratif Financier et Comptable est chargé de :

- En matière de gestion administrative :
- Assurer l'administration du projet ;
- Veiller à l'appropriation par le projet des procédures administratives, comptables et financières contenues dans le manuel standard et ses amendements subséquents, ainsi que leur mise en œuvre effective, pour assurer l'efficacité du dispositif de gestion financière selon les règles convenues avec la Banque mondiale ;
- Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents du Projet, y compris la gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;
- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;
- Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (comptes-rendus des réunions, rapports trimestriels et annuels d'activités et de suivi financier), et des correspondances du Projet ;
- Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services.
- En matière de gestion financière et budgétaire :
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré de gestion budgétaire, comptable et financière. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financier (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
- Préparer les activités de préparation des budgets et des prévisions de décaissements ;
- Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions de supervision ;
- Signer conjointement avec les autres personnes désignées les titres de paiement qui ont été préparés par le comptable ;

-Participer à la préparation, la consolidation et la mise à jour du Plan de Travail et Budget Annuel, en relation avec les autres responsables ;

-Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires de services impliqués dans l'exécution des activités du projet ;

-Préparer les RSF et les DRF suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale ;

-Assurer la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables, et coordonner la préparation des missions d'audit interne et externe, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

•En matière de gestion comptable :

-S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;

-Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux ;

-Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.) ;

-Assurer l'effectivité du contrôle interne de la comptabilité du projet ;

-Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée dans le manuel de procédures du projet en matière de gestion du personnel.

•En matière de gestion du personnel :

-Respecter et faire respecter les dispositions du code du travail et la législation fiscale et sociale applicable aux contrats de l'UGP, ainsi que les directives convenues avec la Banque mondiale ;

-Tenir à jour les dossiers du personnel conformes, et veiller au respect des procédures applicables en matière de recrutement, de renouvellement de contrat, de fin de contrat ;

-Assurer la paie et la gestion des ressources humaines ;

-Appliquer les lois et règlements énoncés dans les manuels, directives, circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel ;

-Procéder à l'évaluation et à la notation annuelle du personnel de son unité et approuver ou réorienter leurs objectifs annuels ;

-Tenir régulièrement des rencontres de planification et de suivi avec le personnel de son unité afin d'assurer une bonne coordination et un esprit d'équipe ;

-S'assurer de la préparation et de la mise en œuvre des plans de formation du personnel de l'UGP et des prestataires du Projet ;

-Assurer le renforcement de capacités des agents du Ministère de tutelle qui seraient affectés au suivi de la mise en œuvre du projet.

•En matière de gestion du patrimoine :

-Assurer la gestion des immobilisations ;

-S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition du Projet sont régulièrement enregistrés, protégés et à disposition pour un éventuel contrôle inopiné ;

-Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'UGP et des autres bénéficiaires ;

-Veiller à ce que les immobilisations et tout autre consommable soient acquis par

des contrats-cadres conformément aux procédures de passation des marchés, et qu'ils soient utilisés à bon escient et entretenus régulièrement, selon les besoins ;

-Dresser les inventaires des immobilisations selon un calendrier préétabli, conformément au manuel de procédures du Projet ;

-Veiller à la sécurité des locaux ;

-Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP.

**2.Durée de la mission et lieu d'affectation**

Le Responsable administratif, financier et comptable (RAFC) du PASEL sera recruté pour une durée d'un an, renouvelable en fonction des performances et résultats obtenus, avec une période d'essai de trois (03) mois. Le RAFC sera basé à Brazzaville, mais pourra se déplacer selon les besoins dans toutes les zones d'exécution du projet.

**Qualifications et expérience minimales requises**

Le RAFC devra justifier du profil suivant :

-Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, gestion, administration, contrôle, audit, ou équivalent d'une institution internationalement reconnue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple) ;

-Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement : trois (03) ans comme RAFC ou poste équivalent, ou cinq (05) ans comme comptable ;

-Avoir une expérience professionnelle pertinente acquise dans un projet financé par des partenaires autres que la Banque mondiale, ou comme auditeur de projets financés par les partenaires techniques internationaux, est un atout considérable ;

-Avoir une maîtrise des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO),

-Avoir une très bonne maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;

-Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression ;

-Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;

-Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais est un atout ;

-Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

Les candidatures des personnes ayant travaillé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale dans lequel ont été relevées des dépenses inéligibles ou questionnables, sont désavantagées.

Aussi, ne sont pas éligibles les candidats ayant travaillé récemment (six derniers mois) dans un projet financé par la Banque mondiale en

cours de clôture, ou dans un projet clôturé dont les obligations financières ne sont pas encore remplies.

**3.Constitution et dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidatures constitués des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 29 décembre 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous plis fermé avec la mention « Candidature au poste de Responsable administratif, financier et comptable du PASEL ».

Le dossier devra être constitué des pièces suivantes :

-Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;

-Un Curriculum Vitae actualisé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission ;

-Une copie conforme des diplômes requis ;

-Des attestations ou certificats de travail justifiant les expériences pour le poste.

**4.Méthode de sélection**

La sélection du Candidat se fera en accord avec le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025.

Le recrutement se fera par appel à candidature et la procédure de sélection comportera deux (02) phases :

-Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission, au regard de l'analyse des dossiers reçus ;

-Une phase de sélection par un interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

**5.Dépôt des candidatures**

La transmission des dossiers par voie électronique ne sera pas permise.

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante.

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité

22 Rue Albert Bassanda, Poto-Poto, Centre-Ville (non loin de la clinique COGEMO)

Brazzaville-République du Congo

Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

**6.Informations générales :**

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les Termes de Référence et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures 30 minutes (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur**

**Olivier MAZABA NTONDELE**

**DIABLES ROUGES**

# KF Brazza présente les conclusions de ses études à la Fecofoot

KF Brazza a présenté le 12 décembre à la Fédération congolaise de football le contenu de son projet visant à rendre les sélections nationales du Congo compétitives et les championnats attractifs.

Jules Marie Ngueso, Yan Mavoungou et Leo Goma Taty ont pu identifier les forces et les faiblesses du football congolais pour bâtir un projet sur cinq ou dix ans qui permettra au football national de retrouver à long terme ses lettres de noblesse. Leur passage à la Fecofoot intervient quelques jours après avoir fait le même exercice au ministère des Sports. Le projet porte sur quatre grands axes concernant les sélections nationales, les compétitions nationales Ligue 1, Ligue 2 et le football féminin, le but étant de rendre les Diables rouges compétitifs tout en proposant des pistes de solutions pour rendre les compétitions nationales compétitives, attractives et rentables en attirant plus de sponsors.

« Aujourd'hui, nous sommes dans l'incapacité de se qualifier régulièrement à la CAN malgré de grands talents individuels... » Le constat est bien réel mais aussi une source de motivation pour réfléchir comment briser le plafond de verre d'ici deux ans avec les éliminatoires de la CAN 2027 dont le démarrage est annoncé pour le mois de mars prochain.

KF Brazza veut se donner les



*Les membres de la Fécofoot et ceux de KF Brazza/Fécofoot*

moyens pour permettre aux Diables rouges d'aller de l'avant. Elever la performance des sélections nationales en proposant la mise en place d'un plan de stage avant les rencontres est, entre autres, un aspect sur lequel s'appuyer tout en insistant sur la stabilité du staff technique. Il a aussi été déploré le repérage tardif des binationaux, le manque de coordination entre l'équipe jeunes et A. Dans le projet, l'association des joueurs locaux et de la diaspora est un atout non négligeable. Mais la réussite demande l'implication de tous. « Si tout le monde met de l'eau dans son vin et nous aide à avancer sur ce projet, la pratique sera d'une simplicité incroyable. Nous allons travailler avec les deux entités, le ministre des Sports et la Fecofoot, pour que le projet puisse être bien mené. Si les deux parties ne s'entendent pas, nous n'allons pas avancer », a insisté KF Brazza. Et d'ajouter : « Nous sommes une association et nous ne sommes pas là pour prendre

la place de personne ; nous venons pour travailler en collaboration. »

Le président de la Fecofoot a apprécié le projet précisant que sans l'appui de l'Etat, il est difficile de gagner le pari du professionnalisme. « On ne peut pas faire une ligue professionnelle tant que l'on n'a pas l'apport de l'Etat, c'est à dire une subvention que l'Etat apporte en dehors des sponsors », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas. « Nous comptons sur vous. Le souhait de tout le monde est que demain nous obtenions de nombreux sponsors pour le football », a-t-il commenté.

Ce n'est pas le premier projet proposé à la Fecofoot. Christian Lagnidé avait dans un salon workshop proposé un projet similaire en décembre 2017. La Fondation pour le développement du sport en Afrique avait signé un partenariat de cinq ans avec la Fédération congolaise de football (Fécofoot) pour une meilleure organisation du football national. L'Etat congolais avait pris un certain nombre d'engagements qu'il n'a pas tenu.

**James Golden Eloué**

**FOOTBALL**

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 15e journée, 1Re division  
Le Torino bat Cremonese 1-0.  
Dans les rangs turinois, Niels Nkounkou est resté sur le banc, tandis que Warren Bondo a été remplacé à la 52e, côté lombard.  
Italie, 18e journée, 3e division, groupe C  
Les U23 Atalanta Bergame s'incline face à Sorrento (1-2). Sans Digne Pounga, resté sur le banc.

Kosovo, 17e journée, 1Re division

Drita concède le nul 1-1 face Gjilani. Avec Raddy Ovouka titulaire. Le champion en titre compte toujours 7 longueurs de retard sur le premier.

Malte, 13e journée, 1re division  
Après trois semaines d'inactivité, Marsaxlokk reprend la compétition par un succès à Hamrun (3-1). De retour de suspension, Christoffer Mafoumbi était titulaire dans les buts. En pointe, Juvel Tsoumou a ouvert le score à la 19e avant d'initier l'action du 2-0 à la 44e.

Remplacé à la 80e, il totalise 3 buts en 4 matches depuis son arrivée.

Avec 21 points, Marsaxlokk est 5e sur 6 avec 21 points.

Pays-Bas, 16e journée, 1re division

Nimègue fait match nul 2-2 à Telstar. Remplaçant, Brayann Pereira est entré à la 69e, alors que son équipe était menée 1-2. Auteur d'un but refusé pour hors-jeu à la 90e+10.

Pays-Bas, 20e journée, 2e division  
Deuxième revers de rang pour Den Bosch, soumis à la maison par Venlo (0-1). Titulaire, Kévin Monzalo lance Boussamaoudi au but dès la 3e, mais l'ailier marocain manque son duel.

A la 16e, l'ancien Havrais est lancé en profondeur, mais sa frappe est détournée en corner par le tacle désespéré de De Block.

A la 60e, il dépose, au sprint, le latéral gauche et délivre un centre parfait pour Boussamaoudi, dont la tête piquée est repoussée par le gardien.

A la 80e, il est un peu court, au second poteau, pour bien reprendre un coup-franc de Van Leeuwen et rate le cadre.

Roumanie, 17e journée, 2e division  
Sepsi bat Concordia 3-1. Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 57e, à 1-1.

A la 62e, dos au but, il sollicite le cuir et sert, en talonnade, Matei, dont le centre tendu est mis dans son propre but par Dumitrasco (2-0).

Encore impliqué sur le 3-1, à la 80e, avec une passe pour Oberlin, qui lance Heras.

Avec quatre victoires lors des cinq dernières journées, Sepsi conforte sa deuxième place, à 7 points de Corvinul.

Suisse, 17e journée, 1re division  
Thoune chute à domicile face à



*Entrée décisive pour Mavis Tchibota, impliqué sur deux des trois buts de son équipe (DR)*

Saint-Gall (0-2). Christopher Ibayi a été remplacé à la 65e.

Malgré l'expulsion de Lekoueiry à la 59e, Lausanne arrache un point à Bâle (0-0). Kévin Mouanga était titulaire, alors que Morgan Poaty est resté sur le banc.

Le Servette est défait à Lugano (2-4). Titulaire au poste de latéral gauche, Bradley Mazikou a été averti à la 90e+4 et sera suspendu lors de la prochaine journée.

Suisse, 17e journée, 2e division  
Lausanne-Ouchy corrige Yverdon 4-0. Sans Exaucé Mafoumbi, non retenu pour le troisième match consécutif.

Turquie, 16e journée, 1re division  
Mauvaise semaine pour Samsunspor, déjà défait en Ligue Europa Conférence jeudi et battu dimanche par Basaksehir (0-2). Malgré la titularisation d'Antoine Makoumbou au milieu.

Alanyaspor et Gaïüs Makouta prennent un point à Kayserispor (0-0). Averti à la 48e, l'international congolais sera suspendu au prochain match.

Turquie, 15e journée, 2e division  
Francis Nzaba est resté sur le banc lors du match nul d'Erokspor à Keciorenge (0-0).

Ukraine, 16e journée, 1re division  
Borel Tomandzoto n'est pas entré en jeu lors du succès de Polissya face au Karpaty Lviv (3-2).

**Camille Delourme**



**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°15/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFQC/2025  
SERVICES DE CONSULTANT**

**Intitulé de la Mission : Audit externe des comptes du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)  
des exercices 2025 et 2026**

**N° de référence : CG-PATN-096-CS-SFQC-2025**

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et à l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2.Les services de consultant (« les Services ») comprennent l'audit externe des comptes du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) des exercices 2025 et 2026 qui a pour objectif d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice comptable et sur les ressources mises à la disposition du projet et les dépenses exécutées par le projet au cours dudit exercice.

L'audit couvrira les périodes ci-après :

- 1er exercice : du 1er janvier au 31 décembre 2025 ;
- 2ème exercice : du 1er janvier au 31 décembre 2026.

La durée de l'audit est estimée à trente (30) jours calendaires pour chaque exercice.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3.L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant faisant profession habituelle d'auditer les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF ;
- avoir une expérience pertinente en audit financier des projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers (PTFs) internationaux ;
- avoir réalisé au moins trois (3) missions d'audit des projets de développement financés par les PTFs internationaux au cours des cinq (5) dernières années ; les missions réalisées pour des projets mis en œuvre en République du Congo, puis dans la sous-région CEMAC, seront un grand atout.

4.La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des mar-

chés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5.Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidiairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6.Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définis dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7.Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8.Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 janvier 2026.

Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

A l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN  
Siège : 254, avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 15 décembre 2025.**

**Le Coordonnateur  
Michel NGAKALA**

**FOOTBALL****Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe****Azerbaïjan, 15<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Remplaçant, Simon Nsana est entré à la pause, alors que Sumqayit était mené 0-1 chez le Neftchi Bakou. L'international congolais a réduit l'écart, du droit sur un centre en retrait, à la 74e, participant au score final 2-2.

Son 2e but, pour une passe décisive, en six apparitions (aucune titularisation) depuis son arrivée le 1er novembre.

Chypre, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division L'AEK Larnaca concède le nul 1-1 face à l'Omonia Nicosie. Sur le banc au coup d'envoi, Jérémie Gnali est entré à la pause, alors que les visiteurs menaient au score. Il dépose le ballon sur la tête de Cabrera, pour l'égalisation, à la 64e. Sa 2e passe décisive de la saison.

Israël, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Sakhnin chute chez le Beitar Jérusalem (1-2). Remplaçant, Glid Otanga est entré à la 67e, alors que Durel Avounou était encore absent.

Serbie, 19<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Prestige Mboungou n'était pas dans le groupe du TSC Backa Topola, qui partage les points avec l'Etoile Rouge de Belgrade (0-0). En 14 matches, dont 9 comme titulaire, l'international congolais n'a pas encore marqué cette saison.

Turquie, 16<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Konyaspor est étrillé sur la pelouse de Fenerbahçe (0-4). Malgré la titularisation de Yhoan Andzouana dans son couloir droit.

**Albanie, 16<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**

Le Partizani bat Flamurtari 2-1. Sans Anchage Bintouka, non convoqué. Invaincu depuis 7 matches (3 nuls et 4 victoires), le Partizani est 6e à 9 points du premier.

Allemagne, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Augsbourg s'incline 1-0 à Francfort. Chrislain Matsuma, privé d'un but dès la 3e pour hors-jeu et averti à la 58e, et Han-Noah Massengo, remplacé à la 76e, étaient tous deux titulaires.

Avec 13 points, Augsbourg est 15e et premier non-relégable. Allemagne, 16<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division Nuremberg chute à Schalke (0-1). Noah Le Bret Maboulou n'est pas entré en jeu.

Angleterre, 16<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division De retour de blessure, Dilane Bakwa était dans le groupe de Nottingham, vainqueur de Tottenham (0-0).

Angleterre, 20<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division Christ Makosso est resté sur le banc lors du match nul de Luton face à Port-Vale (2-2).

Avec 29 points, Luton est 7e, à trois points des places qualifica-

tives pour les play-offs.

Angleterre, 20<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division

Bromley l'emporte à Accrington (1-0). Titulaire, William Hondermack a été averti à la 45e+1 et remplacé à la 60e.

Salford bat Colchester 4-3. Sans Locik Ayina, non convoqué.

Pas non plus de Asher Agbinone, ailier gauche anglais né de parents nigérians et congolais, dans le groupe de Gillingham, tenu en échec par Barrow (2-2).

Angleterre, 14<sup>e</sup> journée, Premier League U18

Manchester City bat Everton 2-1. Avec les deux frères Samba titulaires : Floyd, titulaire au poste de relayeur droit et auteur du second but de son équipe, sur penalty, à la 21e. Son 10e but de la saison.

Son frère Tyrone a joué au poste d'ailier gauche.

Azerbaïjan, 15<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Encore une défaite, la 10e cette saison, pour Qabala. Réduit à dix à la 36e, le promu s'incline à Kapaz (0-1). Titulaire, Domi Massoumou s'est distingué à la 22e,



Dixième but de la saison pour Floyd Samba en PL U18 (DR)

**division**

Le RAAL La Louvière prend 1 point à Zulte-Waregem (2-2). Sans Alexis Beka Beka, non retenu.

Bulgarie, 8<sup>e</sup> de finale de la Coupe Le Lokomotiv Sofia est éliminé sur la pelouse du CSKA (1-2).

Avec Ryan Bidounga, titulaire, mais sans Messie Biatoumous-

est entré à la 79e, alors que le score était acquis.

L'AEK Larnaca de Jérémie Gnali accueille l'Ominia ce lundi soir.

Croatie, 17<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Le match entre Istra et Rijeka a été arrêté en raison du brouillard.

Merveil Ndockyt était remplaçant au coup d'envoi.

Espagne, 18<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Le Real Union Irun l'emporte face à la réserve de Saragosse 5-1. Avec Corentin Louakima titulaire au poste de piston droit et remplacé à la 67e.

Espagne, 14<sup>e</sup> journée, 5<sup>e</sup> division, groupe 2

La réserve de Gijon prend les trois points à Aviles (2-1). Avec Pierre Mbemba titulaire et Fred Loki remplacé à la 75e.

Hongrie, 17<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Le Györ ETO l'emporte à Nyíregyháza (160). Sans Senna Miangué, non convoqué. L'ancien international belge (U15 à U21), qui n'a jamais porté le maillot du Congo, n'a été titularisé qu'à une seule reprise depuis son arrivé le 2 octobre.

Israël, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division L'Hapoel Tel Aviv rapporte le point du nul 2-2 de Shmona. Avec Fernand Mayembo titulaire en défense centrale.

**Ligue 1, 16<sup>e</sup> journée**

La mauvaise passe se confirme pour Nantes, battu chez le voisin et rival angevin (1-4). Sur la pelouse du SCO, Tylel Tati est sanctionné d'une main, après consultation de la VAR, dans sa surface à la 17e. En difficultés au sein d'une défense en souffrance et d'un collectif à la dérive, après le remplacement de Castro par Kantari.

Rennes remporte le duel breton face à Brest 3-1. Remplaçant, Bradley Locko est entré à la 88e. Le Paris FC est plombé à domicile par Toulouse (0-3). Sur le banc au coup d'envoi, Nhoa Sangui a fait son apparition à la 52e, alors que le score était fait.

Rabby Nzinguula est resté sur le banc lors du match nul de Strasbourg face à Lorient (0-0).

Son frère cadet, Rudy Matondo était titulaire lors du match fou entre Auxerre et Lille (3-4, 4 cartons rouges). Dépassé, le jeune milieu de terrain a été remplacé à la pause.

Darryl Bakola est entré à la 86e lors du succès de l'OM face à Monaco (1-0).

**Camille Delourme**



Deuxième but de la saison pour Simon Nsana (DR)

par une percée sur la gauche et un centre pour Ba Loua, dont la reprise est trop axiale.

Une tentative de lob à la 74e, au-dessus, avant d'être remplacé à la 82e.

**Belgique, 18<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup>**

soka, absent du groupe.

Le football bulgare entre en trêve hivernale. Prochain match le 7 février pour le Lokomotiv Sofia et ses Congolais.

Chypre, 14<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division Pafos s'impose 2-0 à Paralimni. Remplaçant, Mons Bassouaina

Gijon bat Grenade (1-0). Sans Yann Kembo, remplaçant.

Le Cultural Leonesa s'incline à domicile face à Huesca (0-2). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 83e.

Espagne, 15<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division, groupe 2

KOUILOU

## L'AADCSN réunit les jeunes autour des valeurs sportives

L'Association Les amis de Denis Christel Sassou Nguesso (AADCSN) que dirige Christelle Evy Josiane Ngoma a organisé le 13 décembre au village Koutou, dans la sous-préfecture de Madingo-Kayes, des tournois de football et de ndzango sous le label « Kouilou, terre de sport et de solidarité » qui ont rassemblé les jeunes des villages alentours.

Le match final de football a opposé le village Koutou au village Tissaka. Il a été remporté par l'équipe du village Koutou sur un score d'un but à zéro. Le match de ndzango, quant à lui, a opposé le village Wolo au village Youbi. Celui-ci s'est incliné devant l'équipe de Wolo qui a remporté le match sur un score de 90 à 80 points.

Dégageant l'intérêt de ces retrouvailles pour les habitants de sa circonscription administrative, Joseph Herbin Foussi, sous-préfet du district de Mandigo-Kayes a salué les vainqueurs et expliqué qu'à travers ce tournoi, l'association AADCSN vient appuyer l'action de l'Etat en matière sportive et éducative.

*« Par ce geste, l'association vient aussi en aide à beaucoup de parents d'élèves qui sont parfois dans l'incapacité de scolariser leurs enfants par manque des moyens, et ce d'autant plus que ces derniers vivent seulement de la cueillette et de l'agriculture aujourd'hui menacée par des pachydermes »* a-t-il déclaré.



L'objectif principal de ce tournoi, a rappelé la présidente de l'association, est de focaliser sur la cohésion de l'ensemble des jeunes de cette sous-préfecture en vue de véhiculer les valeurs

de paix, d'unité et du vivre ensemble prônées par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso.

En plus du tournoi sportif, les membres de l'association ont

également fait un don de fournitures scolaires aux écoliers du village Koutou. Ce don était composé de cahiers, manuels, stylos, sacs scolaires, rames de papier, craies, crayons, ardoises et autres.

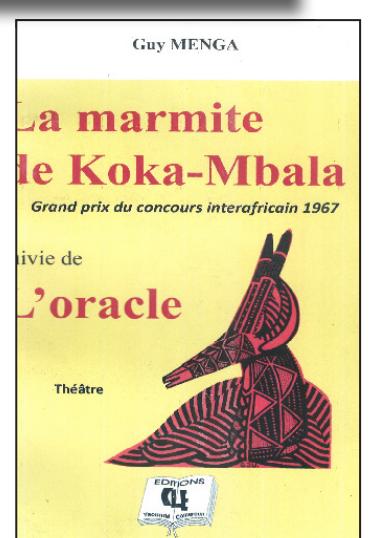
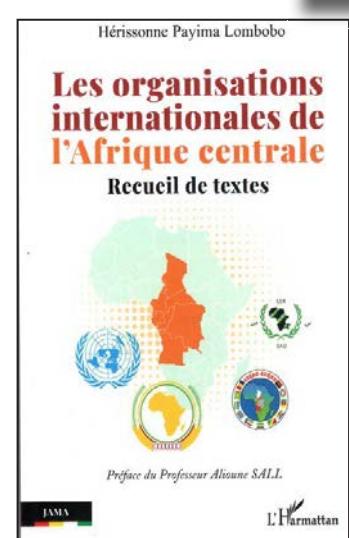
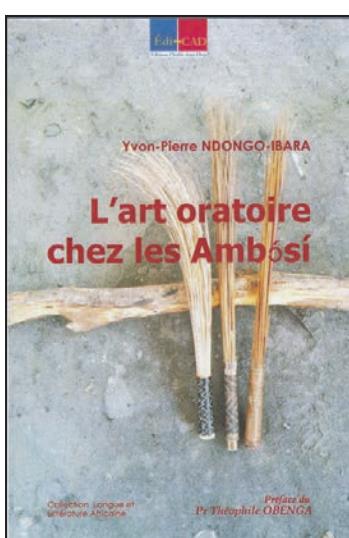
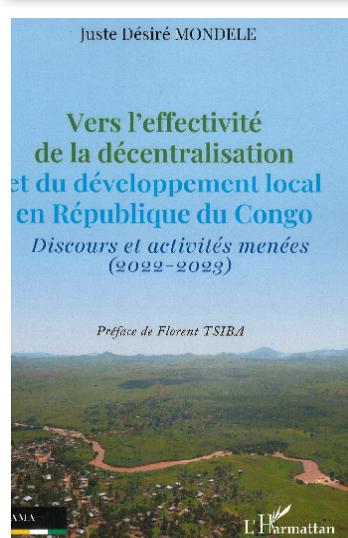
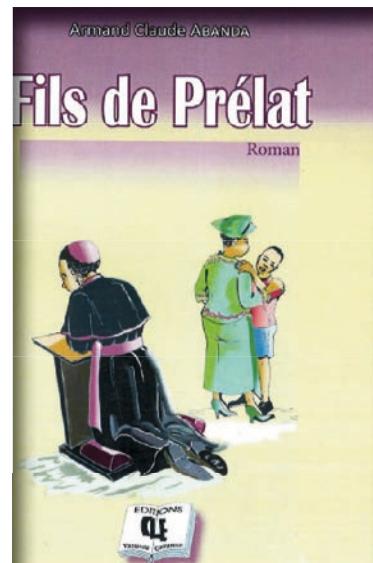
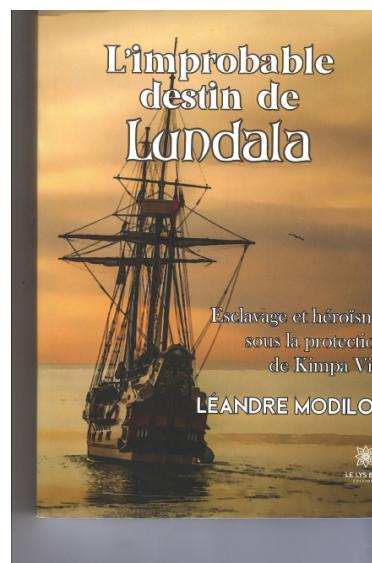
Remerciant les membres de l'association, Passi Loukouzi Julianne et Jean Jacques Bouiti, respectivement directrice de l'école primaire et chef de village de Koutou, ont signifié que l'AADCSN est un modèle d'association qui devrait être encouragé par les pouvoirs publics « parce que celle-ci met un accent particulier sur l'éducation et le sport des jeunes qui constituent l'un des piliers du développement du pays ».

Le clou de la rencontre a été marqué par la remise des trophées et des primes d'encouragement aux vainqueurs. L'association prévoit maintenant de poursuivre les mêmes actions à travers d'autres départements. Rappelons que la sous-préfecture de Madingo-Kayes est située dans le département du Kouilou et le village Koutou est le plus grand village de cette entité administrative. Il est situé à environ 90 kilomètres de Pointe-Noire et compte environ 1500 habitants.

Séverin Ibara



## EN VENTE



**ASSAINISSEMENT URBAIN**

# Des engins et équipements pour la mairie

Le chargé d'Affaires par intérim de l'ambassade du Japon, Maekawa Hidenobu, a officiellement remis, le 12 décembre au nom de son gouvernement, un don d'engins et équipements à la mairie de Pointe-Noire, en présence du ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé.



*Signature des notes de réception entre le maire et le chef de missions adjoint de l'ambassadeur*

Composé, entre autres, de chargeurs, de niveleuses Komatsu et des compacteurs de marque Sakai, ce don a pour but d'améliorer l'accès aux services sociaux de base grâce au renforcement et à l'assainissement du réseau routier de la ville de Pointe-Noire. Il témoigne de l'engagement de la politique japonaise du développement de l'Afrique, dans le cadre du processus de la TICAD.

Remettant les équipements à la partie congolaise, le conseiller, chef de missions adjoint de l'ambassade du Japon, Maekawa Hidenobu, a rappelé que ce don s'inscrit dans le cadre de la coo-

pération économique japonaise visant à promouvoir le développement économique et social de la République du Congo. « *Cette donation découle de la signature du 17 novembre 2022, de l'échange des notes entre nos pays pour un montant d'environ 180 millions de yens, soit plus de 80 millions de FCFA dans l'optique de fournir des équipements et matériels pour la maintenance des voiries dans la ville de Pointe-Noire. Ce projet vise aussi à améliorer l'accès aux services sociaux de base grâce au renforcement et à l'assainissement du réseau routier* », a-t-il sou-

ligné.  
Saluant les efforts déployés par la partie congolaise pour l'aboutissement de ce projet, le représentant de l'ambassadeur du Japon est revenu sur l'importance de l'assainissement et de l'entretien routier. « *Comme nous le savons tous, les infrastructures routières sont indispensables dans une nation, car elles facilitent les échanges, l'accès aux services essentiels et la mobilité des personnes. Des routes bien entretenues réduisent les coûts du transport...* », a rappelé le Japonais. La présidente du Conseil départemental et municipal, maire

de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchele, s'est réjouie du fruit de l'accord de coopération technique signé le 17 novembre 2022 à Brazzaville par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé et l'ambassadeur du Japon au Congo, à travers la promotion professionnelle des études de projets de développement et de fourniture des équipements stratégiques. Elle a également encouragé les efforts du ministre en charge de l'Assainissement urbain. « *Pour la population et la ville de Pointe-Noire, nous vous traduisons notre profonde gratitude pour tous les efforts que vous avez déployés dans cette procédure d'acquisition afin que la municipalité de Pointe-Noire dispose de ce matériel technique lourd qui garantira l'efficience de nos travaux routiers et urbains à l'effet de doter à nos usagers des meilleures conditions de circulation* », a-t-elle déclaré.

La réception de ces équipements intervient quelques mois après la visite en juin dernier du ministre Juste Désiré Mondelé au Japon où il a négocié et conclu un partenariat avec les entreprises Komatsu et Sakai Industry, via la coopération internationale Japanese International Cooperation System.

Réceptionnant le don, le ministre de l'Assainissement ur-

bain, du Développement local et de l'Entretien routier a exhorté les utilisateurs, notamment le service technique municipal, à en faire bon usage. « *Vous avez là un kit de matériel qui peut vous permettre de faire des enrobés, l'entretien des routes et des voiries urbaines. Il est de votre devoir d'accompagner le travail d'amélioration des voiries urbaines de la ville océane* », a invité le ministre.

Selon lui, l'assainissement ne concerne pas seulement le ramassage des ordures, mais aussi la qualité des voiries ainsi que le confort que cela rapporte à la population. Pour ce faire, la ville maritime étant le hub d'entrée avec le port en eau profonde qui fait du Congo véritablement un pays de transit à besoin, a-t-il insisté, des corridors bien aménagés reliant Pointe-Noire au Cameroun, à l'Angola et au Gabon. « *Il est important que ces équipements ne soient pas un matériel de décoration, de location ou de sous-location, mais un matériel qui va permettre à ce qu'à certaines heures les artères entières soient fermées pour permettre l'amélioration de nos voiries urbaines* », a-t-il insisté, précisant que l'atteinte de cet objectif demande et recommande une symbiose, une synergie, une conjugaison d'efforts et surtout un patriotisme avéré.

**Parfait Wilfried Douniama**

**MUSIQUE**

## Sortie du clip vidéo «Julienne Entreprenariat» de Dimitri M'Foumou-Titi

Après la parution en format papier en octobre dernier du livre «Julienne et le Secret de l'Entreprenariat» écrit par Dimitri M'Foumou-Titi, l'histoire racontée dans cet ouvrage est reportée dans un clip vidéo sorti le 13 décembre

La motivation de l'auteur est de faire de son livre, au-delà de l'histoire qu'il véhicule, la transmission d'une mission. Il explique qu'il l'a écrit pour répondre à une urgence silencieuse, celle qui consiste à préparer les enfants à entreprendre le monde très tôt. C'est un apprentissage qui les mènerait à rêver grand. Et, surtout, visant à leur transmettre une valeur fondamentale : «le Give Back – la réussite qui se partage».

Dimitri M'Foumou-Titi explique également que ce livre est né d'un constat simple, celui que chaque jeune porte en lui un potentiel entrepreneurial immense. Mais, constate-t-il, encore faut-il qu'il rencontre



la bonne histoire, le bon guide, le bon élan.

Ainsi, avec «Julienne et le Se-

cret de l'Entreprenariat», il espère lancer le premier mouvement francophone d'initiation

«Alumni Julienne», une génération qui réussit ensemble, susceptible de transmettre ensemble. *Dans chaque jeune sommeille un entrepreneur. Il suffit parfois d'une rencontre pour révéler ce potentiel. Ceux qui allument une étincelle chez les jeunes changent le monde sans faire de bruit* », écrit-il, les parents, enseignants, entrepreneurs, éducateurs étant, d'après son qualificatif, les gardiens des destinées.

En cette période de fêtes de fin d'année et du nouvel an, la prédominance est d'offrir des cadeaux : ce livre, en appui du clip vidéo dédié, peut en constituer une bonne idée.

**Marie Alfred Ngoma**

## PARLEMENT

## Le gouvernement interpellé sur la situation socioéconomique du pays

De la redevance audiovisuelle (RAV) à la construction des infrastructures routières et électriques, en passant par la desserte en eau potable, la consommation des boissons frelatées, l'utilisation des ressources générées par les passeports, la mise en œuvre du budget programme, les taxes imposées sur les produits non-ligneux, ainsi que la divagation des bêtes, la séance de questions orales avec débat au gouvernement, organisée par le Sénat le 12 décembre, a été jugée fructueuse par les deux parties.

Emmenés par le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, cinq des onze ministres interpellés en séance ont pu répondre aux questions des sénateurs sous la coordination du président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo. Répondant à la question sur le non-reversement récurrent de la RAV auprès des services publics, malgré son recouvrement systématique par Energie électrique du Congo et son inscription permanente dans les différentes lois de finances du pays, le Premier ministre a indiqué qu'en dépit du dysfonctionnement observé au niveau du Trésor, la RAV est bel et bien versée par la société Energie électrique du Congo (E²C).

*« Je confirme que la RAV est bel et bien perçue par E²C lorsque les usagers de cette société s'acquittent de leurs factures et les ressources sont bien reversées au Trésor public. C'est ainsi que suivant les données comptables qui m'ont été communiquées par E²C, les reversements au Trésor public au titre de la RAV ont été de 1 508 190 556 FCFA en 2024. Pour cette année, à fin octobre 2025, le montant reversé au titre de la RAV est de 757 793 000 FCFA. Rappelez-vous que la loi de finances 2025 dispose*

*que le produit de la Redevance audiovisuelle est désormais réparti à raison de 60% pour le financement de l'électrification rurale et au profit d'E²C et de 40% aux organes de presse publics », a répondu Anatole Collinet Makosso à une question du sénateur Jean-Marie Epouma.*

Face à l'indignation de Venance Mania sur le retrait au titre du budget de l'Etat exercice 2026 de certains projets au bénéfice du département de la Likouala, notamment la construction des barrages hydroélectriques, les ponts sur la Libenga et Motaba et les travaux de la route Epena-Impfondo-Dongou, le chef du gouvernement a assuré que l'exécutif est en train de réaliser des études de faisabilité avant le démarrage effectif des travaux pour ceux qui n'en disposent pas.

### De bonnes perspectives pour les Plateaux Batékés

S'agissant de la polémique générée autour des passeports et des vignettes, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a tenté de calmer le jeu. « L'argent générée par la vente des passeports est directement perçu par les services du Trésor public. Il y a, au niveau de l'immigration, un

régisseur. Compte tenu des difficultés que nous rencontrons aujourd'hui pour le renouvellement des stocks, il était difficile de payer notre fournisseur. Nous nous sommes dit, pourquoi ne pas prendre les recettes générées par la vente des passeports pour payer le fournisseur. C'est ce que nous avons fait », a-t-il expliqué.

Interpellé sur la source d'approvisionnement de boissons frelatées aux effets destructeurs chez de nombreux jeunes et sur le mode opératoire mis en place par la structure de répression existant pour mettre fin aux importations de ces boissons qui renforcent la criminalité et l'insécurité dans les principales villes du pays, le ministre d'Etat en charge du Commerce et la consommation, Claude-Alphonse N'Silou, a reconnu que les boissons alcoolisées incriminées contiennent bien des substances psychotropes. « En termes d'approvisionnement, ces boissons frelatées au même titre que le trafic des produits stupéfiants, empruntent des réseaux de contrebandes transnationales favorisées par la porosité de nos frontières. Pourtant, la brigade des fraudes placée sous notre autorité en coordination avec les services de

police, de gendarmerie et des douanes continuent de multiplier des opérations de contrôle, de saisies et de destruction de ces produits illicites. La stratégie gouvernementale repose sur la répression, le renforcement des contrôles aux frontières et la dissuasion, même s'il faut admettre que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des mesures sur le terrain », a-t-il annoncé.

Le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, a, de son côté, assuré le Sénat que le Budget programme initié en 2025 pour assurer l'orthodoxie financière fait son chemin malgré quelques difficultés. Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Émile Ouoso, a, pour sa part, annoncé les ambitions du gouvernement visant à fournir de l'eau potable dans des localités situées dans les départements des Plateaux et de la Nkeni-Alima. « Le premier est un projet intégrateur qui prévoit des études et la construction d'un point de captage et de traitement de l'eau sur Lampama pour alimenter Djambala, Mbon, Lagué et Lékana ; à Ollombo un forage à grand débit, un château d'eau et 20 km de canalisation ; à Ngo,

un forage, un château d'eau et des kilomètres de canalisations ainsi que quelques branchements domiciliaires. L'autre projet, c'est la réhabilitation des ouvrages Eau pour tous », a-t-il annoncé.

Effectuant la synthèse de la séance, le président du Sénat, Pierre Ngolo, s'est félicité des efforts fournis par le gouvernement, l'exhortant à œuvrer pour le bien-être de la population. « Nous avons noté, tout au long du débat, l'engagement du gouvernement à prendre bonne note des observations et des informations des sénateurs, et à poursuivre dans le sens de l'action qui donne satisfaction aux attentes réelles des citoyens. Nous encourageons le gouvernement à agir toujours dans ce sens parce que notre responsabilité, c'est d'abord de savoir quelles sont les véritables problèmes du peuple, quelles solutions nous devons y apporter. Les solutions doivent venir de nous, c'est de l'action (...). Nous notons cet engagement du gouvernement et nous l'encourageons à travailler toujours dans ce sens », a conclu le président de la chambre haute du Parlement.

**Parfait Wilfried Douniana**

## TRANSPORT

## Le budget 2026 de l'Anac estimé à plus de 9 milliards francs CFA

Le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ferdinand Sosthène Likouka, a présidé le 12 décembre à Brazzaville le comité de direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), qui a adopté son budget 2026 à 9,244 milliards francs CFA.

Les membres du comité ont approuvé le procès-verbal du comité de direction précédent; le rapport de la session ordinaire du 2 décembre 2024 ; le projet du rapport d'activité exercice 2024-clos et le budget exercice 2026, arrêté en recettes à 9,244,260,500 francs CFA et en dépenses à 9,237,336,000 francs CFA avec amendement.

A l'issue des échanges, les participants représentés par Sylvie Kombo ont soumis à leur hiérarchie plusieurs recommandations, entre autres la régularisation de la situation administrative des agents ayant totalisé trois contrats à durée indéterminée ; la réabsorption des questions de déficit du per-



Les membres du comité de direction de l'ANAC en pleine réunion/Adiac

sonnel technique, de la météorologie et des agents des services de la circulation aérienne dans les aérodromes

ainsi que le réexamen au prochain conseil d'administration des recommandations non exécutées à 100%.

Enfin, à la suite de l'adoption du décret n°2025-369 du 3 novembre 2025 fixant l'organisation, les attributions et

la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics, l'Anac devra désormais être administrée par un conseil d'administration et gérée par une direction générale. « Nous devons, au cours de cette réunion, assurer une transition harmonieuse, rigoureuse et exemplaire vers le nouveau cadre institutionnel ainsi prescrit. Il nous faut doter l'Agence nationale de l'aviation civile des outils de gestion indispensables à son fonctionnement et à la conduite efficace de ses missions statutaires. Il s'agit là de l'objet principal de cette session », a indiqué Ferdinand Sosthène Likouka.

**Fortuné Ibara**